



## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Mardi 13 Février 2018

*Membres du CM* : 15

*En exercice* : 15

*Présents* : 13

*Votants* : 15

*Convocation* :

7 Février 2018

*Affichage convocation* :

7 Février 2018

L'an deux mille dix huit

Le treize Février

à vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, régulièrement convoqué dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CASTEX Jean-Marie, Maire.

Présents : MM. CASTEX Jean-Marie, PICHENEY Patrice, GOGIEN Florence, ROGER Sylvain, AZIERE Francis, CARNEIRO Antonio, CORDIER Laurent, DI MALTA Magali, LACAILLE Christine, LAMOTTE Marie-Thérèse, LEBOEUF Isabelle, LUDOT Jean-Raymond, ROYER Mathieu.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : MM. ROGER Laureen ayant donné pouvoir à CASTEX Jean-Marie, VAUCOULEUR Daniel ayant donné pouvoir à PICHENEY Patrice.

M. ROYER Mathieu a été élu secrétaire.

Lors de la réunion du Mardi 13 Février 2018, le Conseil Municipal a délibéré sur les sujets suivants :

- Etude du rapport d'évaluation financière de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Troyes Champagne Métropole ;
- Renouvellement le Bureau de l'Association Foncière ;
- Admission en non-valeur d'une créance ;
- Suppression d'un poste d'adjoint technique à 11H30 hebdomadaires ;
- Questions d'ordre intérieur.

Le Maire,  
Jean-Marie CASTEX

# Conseil Municipal

Mardi 13 Février 2018

Membres du CM : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

L'an deux mille dix huit

Le treize Février

à vingt heures

Convocation :

2 Décembre 2017

Affichage convocation :

2 Décembre 2017

Le Conseil Municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, régulièrement convoqué dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CASTEX Jean-Marie, Maire.

Présents : MM. CASTEX Jean-Marie, PICHENEY Patrice, GOGIEN Florence, ROGER Sylvain, AZIERE Francis, CARNEIRO Antonio, CORDIER Laurent, DI MALTA Magali, LACAILLE Christine, LAMOTTE Marie-Thérèse, LEBOEUF Isabelle, LUDOT Jean-Raymond, ROYER Mathieu.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : MM. ROGER Laureen ayant donné pouvoir à CASTEX Jean-Marie, VAUCOULEUR Daniel ayant donné pouvoir à PICHENEY Patrice.

M. ROYER Mathieu a été élu secrétaire.

## **OBJET DE LA DELIBERATION :**

### **Etude des rapports d'évaluation financière de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 28 Novembre 2017**

Monsieur le Maire explique que lors de la réunion du 28 novembre 2017, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a procédé à l'évaluation financière de transferts liés aux compétences de la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole. Soumis à délibération des conseils municipaux des communes membres, les conclusions de la commission font l'objet de quatre rapports qui concernent :

- la mise en conformité de subventions et de fonds de concours intercommunaux avec les statuts communautaires et le Guide des aides ;
- le transfert des services assainissement de sept communes membres ;
- la poursuite du régime spécial de versement partiel de fiscalité éolienne ;
- le transfert de 20 zones communales d'activités économiques et du pôle Gare à Troyes.

Monsieur le Maire expose ces 4 rapports et au terme de cet exposé, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'évaluation financière de ces différents transferts entre la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole et certaines de ses communes membres.

Entendu cela et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

***Madame LACAILLE Christine ne prend pas part au vote.***

- EMET un avis favorable à l'évaluation financière de transferts liés aux compétences de la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole établie par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

### **Renouvellement du Bureau de l'Association Foncière de Remembrement – Désignation de 3 membres**

Monsieur le Maire informe que l'exercice du Bureau de l'Association Foncière de Remembrement de Rouilly-Saint-Loup est arrivé à échéance. Il y a lieu de le renouveler et de désigner 3 représentants propriétaires. Ces propriétaires seront élus pour une durée de 6 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DESIGNER MM. ROGER Sylvain, CORDIER Laurent, ROGER Gilbert.
- PROPOSE les membres suivants pour désignation par la Chambre d'Agriculture : MM. LACAILLE Pierre, LEBOEUF Bernard, DENIZOT Patrick.

### **Admission en non-valeur d'une créance**

Monsieur le Maire explique que sur proposition de Monsieur le Trésorier, il est demandé d'admettre en non-valeur le titre de recette suivant :

- N°30 de l'exercice 2011, montant 38 € :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ADMET en non-valeur le titre de recette présenté ci-dessus ;
- DIT que les crédits seront inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours.

### **Suppression d'un poste d'adjoint technique**

Monsieur le Maire rappelle qu'en date du 26 Septembre 2017, le Conseil Municipal a décidé de modifier la durée hebdomadaire de service de l'adjoint technique, en passant de 11H30 hebdomadaires à 10H hebdomadaires. Il rappelle également que cette modification étant supérieure à 10 % de la durée initiale de l'emploi, il a été nécessaire de créer un nouveau poste et ensuite de supprimer l'ancien poste.

Monsieur le Maire annonce que la suppression de l'ancien poste à temps non complet de 11H30 hebdomadaires devait faire l'objet d'un avis obligatoire de la part du Comité Technique du Centre de Gestion. Il informe que le Comité Technique a rendu un avis favorable à cette suppression en date du 8 Novembre 2017.

Monsieur le Maire propose donc la suppression de l'ancien poste à raison de 11H30 hebdomadaires, à compter de ce jour.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- SUPPRIME le poste d'adjoint technique à 11H30 hebdomadaires.

### **Questions diverses :**

#### **Elaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur l'état d'avancement du PLU. Il annonce notamment que le projet du PLU a été présenté devant la CDPENAF (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) qui a rendu un avis favorable au projet de PLU arrêté pour la deuxième fois.

Il annonce également que les deux avis rendus par Monsieur le Préfet concernant ce projet de PLU sont également favorables, ce qui n'était pas le cas lors du 1<sup>er</sup> arrêt du PLU. La procédure peut donc se poursuivre avec notamment la réalisation de l'enquête publique.

Monsieur le Maire rappelle que cette enquête publique unique portera sur 3 points :

- l'élaboration du PLU ;
- la rédaction d'un zonage d'assainissement ;
- la suppression des plans d'alignement ;

Il précise qu'une date d'enquête publique sera fixée lorsque ces trois dossiers seront clos, ce qui n'est pas encore le cas pour le zonage d'assainissement et la suppression des plans d'alignement.

#### **Troyes Champagne Métropole :**

##### ❖ Permanences emploi

Monsieur le Maire rappelle que des permanences « emploi » ont été organisées à Lusigny sur Barse pour venir en aide aux personnes à la recherche d'un emploi. Il explique que cela a été bénéfique pour trois habitants de la Commune de Rouilly-Saint-Loup.

##### ❖ TCAT

Monsieur le Maire annonce qu'une ligne de bus TCAT dessert désormais la Commune de Rouilly-Saint-Loup tous les mercredis et samedis après-midi. Elle part de Mesnil Saint Père pour se rendre à Troyes pour un coût de 1.15 € (correspondance comprise).

Monsieur le Maire est informé cependant d'un souci dans la distribution des flyers nécessaires à l'information des habitants. Un contact sera pris avec les services de Troyes Champagne Métropole pour demander un nouveau boîtage.

## ❖ Délégué au SIEDMTO

Monsieur le Maire informe que les services de Troyes Champagne Métropole ont sollicité les communes membres afin d'obtenir les noms des futurs délégués titulaires au SIEDMTO (1 délégué par commune à compter de 2018 au lieu de 2). Comme convenu lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, c'est Madame LACAILLE Christine qui est désignée déléguée titulaire au SIEDMTO pour la Commune de Rouilly-Saint-Loup, Monsieur AZIERE Francis sera son suppléant.

## Inondations :

Monsieur le Maire annonce qu'en date du 23/01/2018, il a participé à une réunion à la Préfecture relative aux risques d'inondations que connaissait le département de l'Aube. Il informe qu'il a organisé ce même jour, une réunion avec messieurs les adjoints afin d'activer le PCS (Plan Communal de Sauvegarde). L'ensemble des habitants a été informé des risques d'inondations dans les plus brefs délais via des mots distribués dans les boîtes aux lettres, un affichage en Mairie ou encore via la page facebook de la Commune, des contacts téléphoniques ont également été pris avec les personnes dont les habitations présentaient le plus de risques.

Plusieurs réunions ont été organisées avec les sapeurs-pompiers durant toute cette période afin de suivre l'évolution des inondations et les moyens à mettre en œuvre sur la Commune.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour son implication et son aide durant cette période compliquée.

Une réunion devrait être organisée prochainement afin de clore le PCS.

## Calendrier des manifestations à venir :

Monsieur le Maire informe que les dernières manifestations organisées par la Commune à savoir, la réception pour la remise des colis aux aînés, le Noël des enfants, la cérémonie des vœux et le repas des aînés ont été très appréciées par les participants.

Il annonce les prochaines manifestations à venir :

- ❖ 08/04/2018 : Vide-greniers
- ❖ 14/07/2018 : Les animations auront lieu durant toute la journée du 14 Juillet cette année
- ❖ 15/12/2018 : Réception pour la remise des colis aux aînés
- ❖ 16/12/2018 : Noël des enfants

## Domaine de Menois :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a eu un contact téléphonique avec une personne intéressée par l'acquisition du Domaine de Menois. Monsieur le Maire l'a informée du PLU en cours d'élaboration sur la Commune ainsi que du PPRi (Plan de Prévention du Risque inondation) en vigueur.

Un entretien en Mairie pourrait être organisé avec cette personne si elle le souhaite.

## Compteurs Linky :

Monsieur le Maire annonce qu'un agent de la société Enedis sera présent en Mairie le 15/02/2018 de 14H à 18H pour renseigner les habitants sur le fonctionnement de leur nouveau compteur Linky.

### PLH (Programme Local de l'Habitat) :

Monsieur le Maire explique qu'il a participé à une nouvelle réunion relative au PLH (Programme Local de l'Habitat) organisée par Troyes Champagne Métropole (TCM). Monsieur le Maire explique que ce Programme présente 4 zones A, B, C et D.

Les communes membres de TCM sont réparties dans ces 4 zones en fonction de leurs croissances démographiques ou encore de leurs équipements. La commune de Rouilly-Saint-Loup est classée en zone B du fait de sa proximité avec l'agglomération. Cependant, ce classement en secteur B signifierait qu'elle a une croissance démographique soutenue et des équipements importants, ce qui n'est pas le cas.

Un courrier sera prochainement adressé à Monsieur le conseiller communautaire en charge du PLH afin de demander le classement de Rouilly-Saint-Loup en zone D et non plus en zone B. La zone D étant plus appropriée à la commune avec une faible croissance démographique et peu d'équipements, le taux de logements sociaux à produire serait de 5%.

### Réunion d'échanges organisée par Troyes Champagne Métropole :

Monsieur le Maire annonce qu'une réunion aura prochainement lieu avec les représentants des 13 communes anciennement membres de la Communauté de Communes Seine Barse et les représentants de Troyes Champagne Métropole (TCM) dont Monsieur Baroin.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H10.*